



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice 19
présents 13
votants 17

DELIBERATION

N° 92/2022

OBJET :

Demande de subventions
pour la restauration de la
chapelle de la Visitation à
Piène-Haute

Le lundi 26 septembre 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 septembre 2022

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Colette BENOUAHAB, Paul REY, Herbert WOLFERS, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Isabelle SAUVE, Danielle GASTALDI.

ABSENTS EXCUSÉS : Geneviève IDDA donne pouvoir à Isabelle SAUVE, Marylène WALKOWIAK donne pouvoir à Audrey ROSSI, Karine BOETTI donne pouvoir à Sébastien OLHARAN, Jérôme BOUERI donne pouvoir à Julia BONNET, André IPERT, Michel BRAUN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN

Monsieur le Maire explique la nécessité de restaurer la chapelle de la Visitation à Piène-Haute.

Le montant de cette opération est de 150 336 € HT.

Monsieur le Maire présente le plan de financement joint à la présente délibération et sollicite l'aide du Département à hauteur de 80% du montant total HT, et l'aide de la DRAC à hauteur de 20% du montant total HT, afin de financer cette opération.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE la demande de subventions au Département et à la DRAC.

APPROUVE le plan de financement.

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer cette opération.

INDIQUE que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2022 en section d'investissement aux chapitre et article correspondants.

AR Prefecture

006-210600235-20220926-2022_124-DE
Reçu le 30/09/2022
Publié le 30/09/2022

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme
Le Maire

Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le

Le Maire

Sébastien OLHARAN



Ville de
Breil sur Roya

PLAN DE FINANCEMENT

OBJET : RESTAURATION DE LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE LA VISITATION A PIÈNE-HAUTE


DEPENSE :

Montant 150 336.00 € HT

RECETTES :

DÉPARTEMENT 80% 120 268.80 €
ÉTAT (DRAC) 20% 30 067.20 €

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 26 SEPTEMBRE 2022

Le Maire,

Maire de BREIL-SUR-ROYA
Sébastien OLHARAN
06540

AR Prefecture

006-210600235-20220926-2022_124-DE
Reçu le 30/09/2022
Publié le 30/09/2022

